Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 21 septembre 2016 modifiant l'arrêté du 5 avril 2016 fixant les critères de sélection des donneurs de sang

NOR : *AFSP1626570A*

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu l'arrêté du 5 avril 2016 fixant les critères de sélection des donneurs de sang ;

Vu l'avis du directeur général de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé en date du 25 juillet 2016,

Arrête :

Art. 1er. – L'annexe VI de l'arrêté du 5 avril 2016 susvisé est ainsi modifiée :

Les termes : « centre de santé » sont complétés par les mentions suivantes : « ou sur les sites transfusionnels associés à la consultation hospitalière spécialisée dans le suivi des malades atteints d'hémochromatose génétique de Beaujon, Hôpital européen Georges Pompidou et Avicenne (AP-HP) dans le cadre de l'expérimentation "FERIF - Parcours hémochromatose en Ile-de France" et pour une durée de deux ans ».

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 21 septembre 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la santé,
B. Vallet